

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou



Vice Rectorat chargé de la formation supérieure du premier et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation

Demands d'inscription Master 20%, DEUA en Licence et deuxième Master

Liste des étudiants de la : **Faculté de Génie Électrique et Informatique:**

Le : 06/11/2023

N°	Nom	Prénom	Opérations	Avis
1	BEN AHMED	Karim	Demande d'inscription deuxième Master	Avis Favorable
2	GUEROUDJI	Sonia	Demande d'inscription deuxième Master	Avis Favorable
3	BOUDJELIL	Kahina	Demande d'inscription deuxième Master	Avis Favorable
4	TRACHE	Sedik	Demande d'inscription Master 20%	Avis Favorable
5	HADJEB	Nadia	Demande d'inscription DEUA en Licence	Avis Favorable
6	OUMHAND	Yacine	Demande d'inscription deuxième Master	Avis Défavorable
7	ALKAMA	Rabah	Demande d'inscription deuxième Master	Avis Défavorable
8	BOUDJEMAI	Mohamed	Demande d'inscription deuxième Master	Avis Favorable
9	SLIMANI	Sofiane	Demande d'inscription deuxième Master	Avis Favorable
10	AIT SLIMANE	Djaffer	Demande d'inscription deuxième Master	Avis Favorable
11	KHALDI	Nadir	Demande d'inscription deuxième Master	Avis Favorable

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud MAMMERI Tizi-Ouzou



Faculté de Génie Electrique et Informatique
Département Electronique

Procès-verbal de réunion de la commission d'orientation
(2ème Master Vers Master (20%))

L'an deux mille vingt trois et le cinq du mois d'Octobre s'est tenue au département d'électronique une réunion de la commission d'orientation pour orienter les étudiants ayant déjà un ancien diplôme de Master de l'UMMTO ou hors UMMTO, vers l'une des quatre spécialités de master assurées au sein du département.

Etaient présents :

ACHOUR Hakim	Chef de département
ZIRMI Rachid	Chef de département Adjoint à la pédagogie
CHIBANE Loundja	Responsable de la filière Électronique
HAMEG Slimane	Responsable de la spécialité Électronique
DJEFFAL Nadhir	Responsable du Master Microélectronique
ALOUACHE Djamal	Responsable du Master Electronique des systèmes embarqués
OUALLOUCHE Fethi	Responsable du Master Instrumentation
BENAMANE Kamal	Responsable du Master Electronique Industrielle

La commission a décidé dans un premier temps de ne retenir que les anciens masters réseaux télécommunication, électronique biomédicale, ... et de rejeter toutes les autres demandes des nouveaux masters (2022-2023). De plus, les dossiers présentant des cas d'ajournement ont aussi été écartés.

La commission a alors étudié les dossiers présélectionnés au nombre de 14 et les a affectés vers les différentes spécialités en tenant compte des places disponibles, des choix et résultats des étudiants et les a affectés comme suit :

Vers M1 microélectronique :

- AIT SLIMANE Djaffer
- ALKAMA Rabah
- BOUDJELIL Kahina
- GUEROUDJI Sonia
- KHALDI Nadir

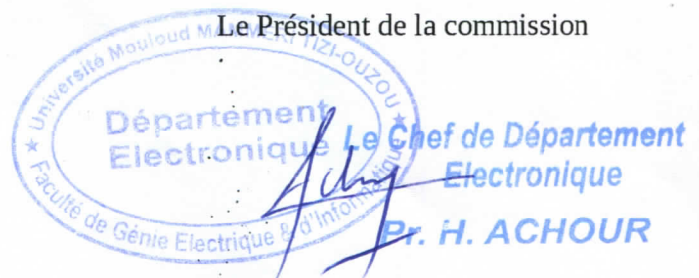
Vers M1 Electronique des systèmes embarqués

- BEN AHMED Karim
- OUMOHAND Yacine
- SLIMANI Sofiane

Vers M1 Electronique Industrielle

- BOUDJEMAI Mohamed

Le Président de la commission



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud MAMMERRI Tizi-Ouzou



Faculté de Génie Electrique et Informatique
Département Electronique

**Procès-verbal de réunion de la commission d'orientation
(Candidatures Licence Vers Master (20%))**

L'an **deux mille vingt trois et le cinq du mois d'Octobre** s'est tenue au département d'électronique une réunion de la commission d'orientation pour orienter les étudiants ayant un ancien diplôme de licence de l'UMMTO ou hors UMMTO, vers l'une des quatre spécialités de master assurées au sein du département.

Etaient présents :

ACHOUR Hakim	Chef de département
ZIRMI Rachid	Chef de département Adjoint à la pédagogie
CHIBANE Loundja	Responsable de la filière Électronique
HAMEG Slimane	Responsable de la spécialité Électronique
DJEFFAL Nadhir	Responsable du Master Microélectronique
ALOUACHE Djamel	Responsable du Master Electronique des systèmes embarqués
OUALLOUCHE Fethi	Responsable du Master Instrumentation
BENAMANE Kamal	Responsable du Master Electronique Industrielle

La commission a étudié les dossiers reçus en tenant compte des places disponibles dans chacune des spécialités, des choix et résultats des étudiants et les a affectés commé suit :

Vers M1 Electronique Industrielle

TRACHE Sedik Né le 20/06/1984 à M'chedallah

Le Président de la commission





Faculté de Génie Electrique et Informatique
Département d'Electronique

**Procès-verbal de réunion de la commission d'orientation
(Candidatures DEUA - Licence)**

L'an **deux mille vingt trois et le cinq du mois d'Octobre** s'est tenue au département d'électronique une réunion de la commission d'orientation pour étudier les demandes d'inscription en Licence Électronique des étudiants diplômés du cycle court du système classique DEUA, Technicien supérieur avec Bac.

Etaient présents :

ACHOUR Hakim	Chef de département
ZIRMI Rachid	Chef de département Adjoint à la pédagogie
CHIBANE Loundja	Responsable de la filière Électronique
HAMEG Slimane	Responsable de la spécialité Électronique
DJEFFAL Nadhir	Responsable du Master Microélectronique
ALOUACHE Djamel embarqués	Responsable du Master Electronique des systèmes
OUALLOUCHE Fethi	Responsable du Master Instrumentation
BENNAMANE Kamal	Responsable du Master Electronique Industrielle

La commission a reçu pour étude 06 dossiers. Tous les dossiers sont recevables conformément à l'arrêté n°364 du 09 Juin 2014 portant modalités et conditions d'accès des titulaires d'un Diplôme d'Études Universitaires Appliquées (DEUA) à la formation en vue de l'obtention du diplôme de licence.

La commission a alors étudié les dossiers en procédant comme suit :

- Etablissement d'une équivalence entre le programme de la formation de Licence en Électronique et la formation de DEUA
- Reconnaissance et équivalence des études accomplies pour chacun des dossiers
- Crédits capitalisés au niveau du cursus Licence L1 à L3

Conformément à l'article 6 de l'arrêté n° 364 du 09 Juin 2014, seuls les étudiants ayant capitalisé un total de crédits cumulés des trois années (L1, L2, L3) supérieur ou égal à 120 ont été retenus.

Les dossiers des 04 postulants ci-dessous ont été retenus pour une inscription en L3:

BELKHIAR Samir
OUALI Idir

BOUDALI Sara
HADJEB Nadia

Les résultats et les relevés de notes équivalents sont donnés en annexe

Le Président de la commission

